



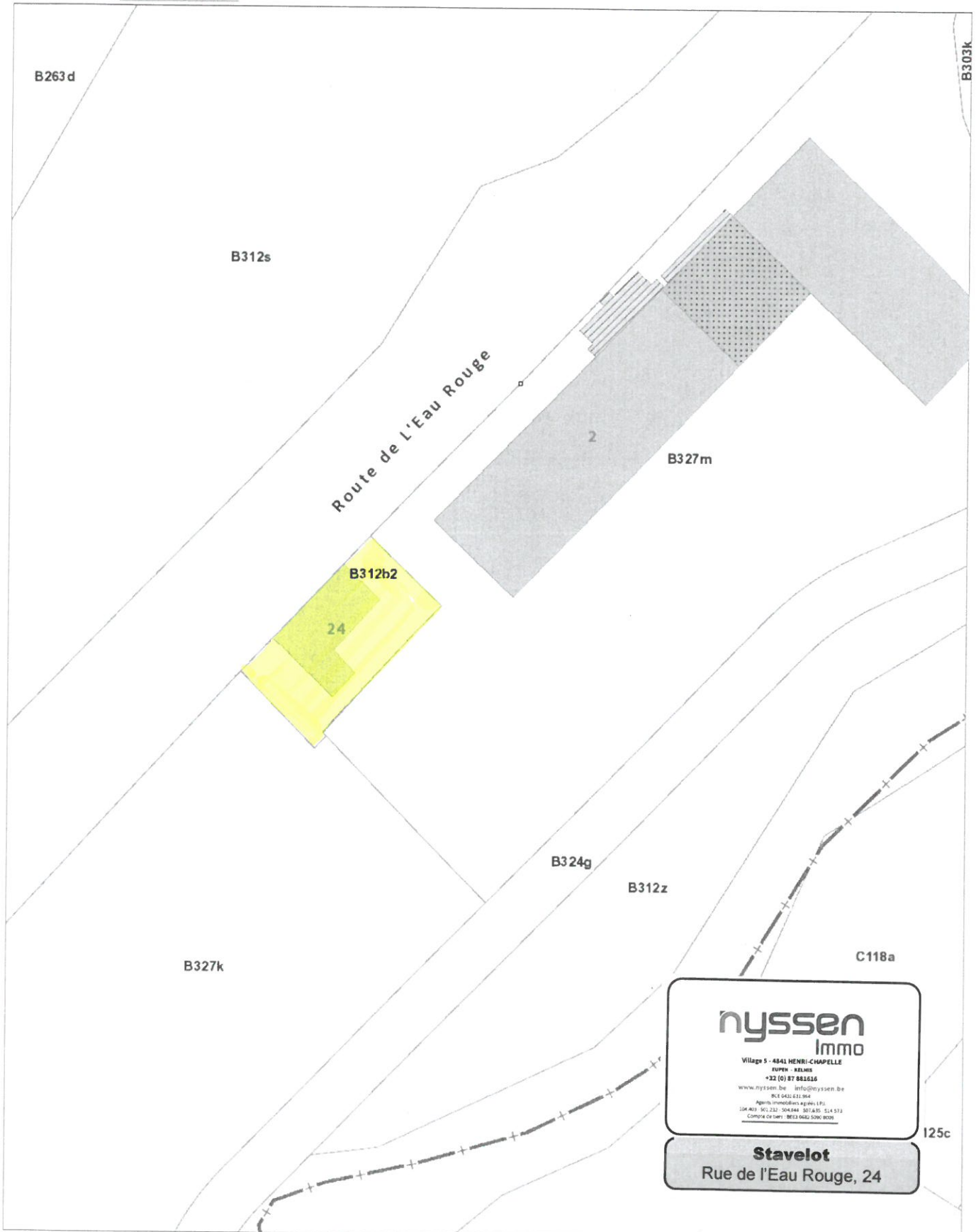
Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
STAVELOT 1 DIV/STAVELOT/

Situation la plus récente

Fait le 26/03/2022

Échelle : 1 : 1000

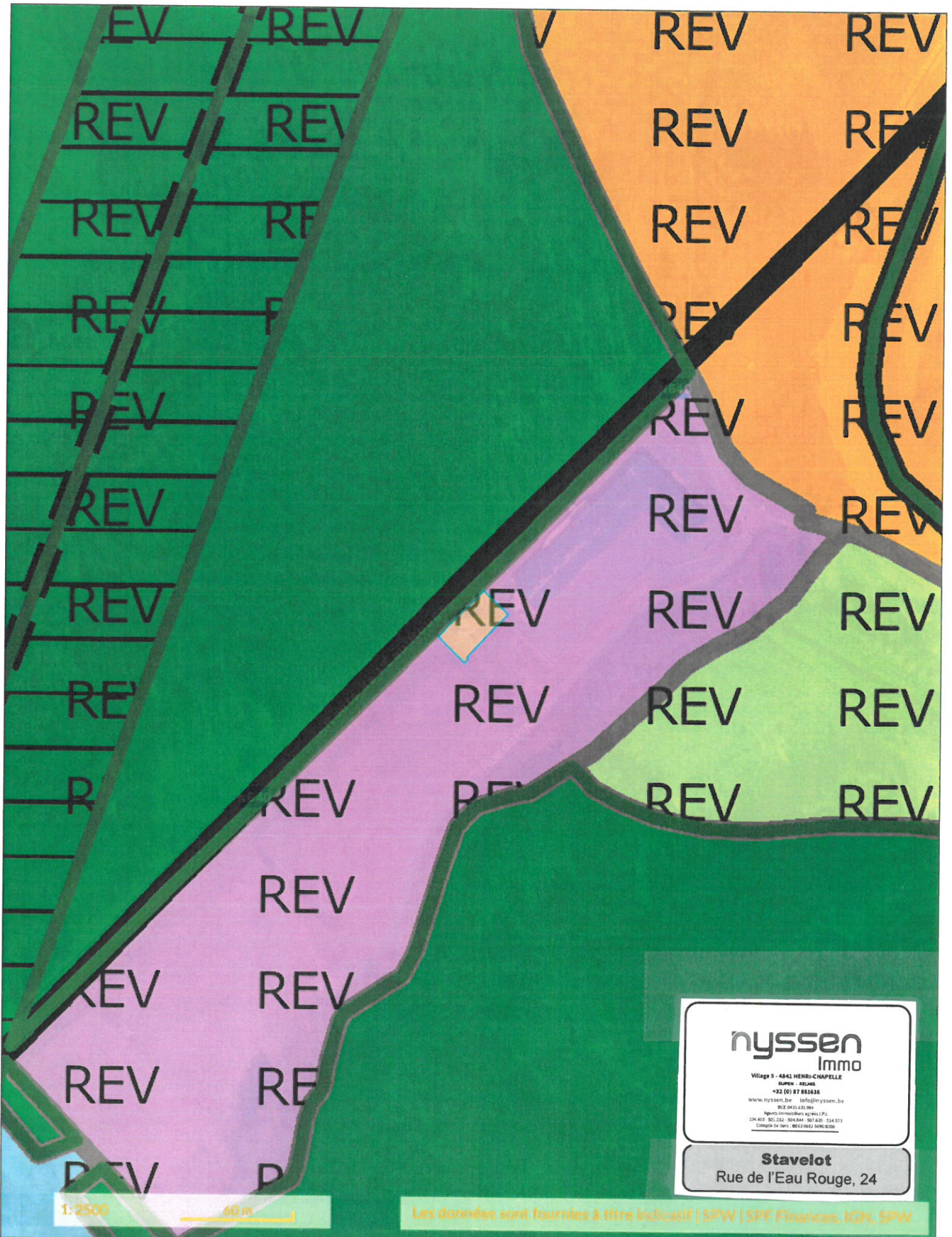


nyssen
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE
SUPER-VEZINS
+32 (0) 87 881616
www.nyssen.be info@nyssen.be
RUE 0420 431 964
Agents immobiliers agréés I.F.P.
104 403 301 232 504 848 507 435 514 573
Compte de cour : BE12 0682 5090 8009

Stavelot
Rue de l'Eau Rouge, 24

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.



nyssen
Immo

Village 5 - 4841 HENRI-CHAPELLE
RUPEN - BELGIË

+32 (0) 87 881616

www.nyssen.be info@nyssen.be

REG 0013.03.094

Agents immobiliers agréés I.P.A.

124.401 507.232 504.844 507.630 214.573

Comptes de tiers: BE15 0821 5090 0001

Stavelot

Rue de l'Eau Rouge, 24

1:2500

60m

Les données sont fournies à titre indicatif | SPW | SPF Finances, IGN, SPW